

# LI A I S I O N *l a c t i o n*

Novembre 2002 N° 143

## CONTRE LES PEURS ET LES HAINES ...

Pour payer les retraites des fonctionnaires, il faudrait prendre sur les fonds des salariés du privé. Voilà la dernière déclaration malveillante du gouvernement Raffarin à notre égard. Le fonctionnaire est devenu le bouc émissaire d'une propagande insidieuse et persistante, que le précédent gouvernement avait déjà laissé s'accréditer. Pas n'importe quel fonctionnaire bien sûr : le contrat jeune ou le surveillant de l'éducation nationale, le statisticien, le chercheur, l'agent de l'équipement, le gardien de musée, voilà ceux qui ruinaient notre pays ! Pas les patrons de Vivendi ou de France Télécom, bien sûr !

Pour faire passer sa politique au service des riches et des patrons, le gouvernement utilise la peur et la haine à l'égard des jeunes, des pauvres, des marginaux. C'est le sens du projet de loi Sarkozy. Les budgets d'associations d'insertion, les programmes de substitution à la drogue sont sabrés.

Préférer la répression à l'éducation, c'est préparer une société intolérante, violente, raciste. C'est préparer une société de ghettos, avec des nantis au-dessus des lois, des jeunes criminalisés à cause de leurs origines sociales, des retraités ruinés par leurs entreprises.



## ... DEVELOPPER LES SOLIDARITES DANS LA LUTTE.

Une trentaine de syndicats, d'associations de défense des libertés, d'organisations d'insertion et du droit au logement, ont lancé un appel pour défendre ensemble libertés et revendications, en reprenant la phrase « faire la guerre à la pauvreté, et pas la guerre aux pauvres ». Il s'agit de :

- défendre et permettre un bon fonctionnement des Services Publics pour lutter contre la « fracture sociale » ;
- exiger le droit au logement et à des conditions décentes de vie, le droit à un emploi qualifié, à un service de santé accessible à tous ;
- développer l'éducation, c'est aussi avoir la volonté de partager les savoirs, c'est permettre à chacun de développer une connaissance et un esprit critique sur la société. L'INSEE, dans le domaine économique et social, doit contribuer à une information objective offerte à tous ;
- défendre nos retraites, en renforçant la solidarité entre actifs du privé et du public, et entre générations ;
- Défendre la réduction du temps de travail, dans le public comme dans le privé, contre la loi Fillon et les projets de la Fonction Publique.

**Ce sont ces combats que nous partagerons avec vous, dans les semaines et les mois à venir.**

bulletin du syndicat national  
tél : 41 17 58 91

**CGT-Insee**

18, bd adolphe-pinard  
75014 paris

fax : 4 1 1 7 6 1 2 1

# Type de grand Ecart : l'ENSAI

Ce n'est pas un vil lage gau lois, et pour tant, l'obsti nation de la di rec tion de cette Grande Ecole à vou loir dé mo ti ver son per son nel re lève de la stra té gie. Tout a com men cé lors du pas sage aux 35H. Le per son nel de l'école (c'est à dire 50 per ma nents dont 15 cher cheurs au ré gime for fai taire) s'op pose à la règle Con so lo des 37H30, en de man dant l'option 38H30 cor res pondant mieux aux spé cif i ci tés de l'école. REFUS de G.Consolo et grève des per manents. Nous étions à l'au tomne 2001.

Été 2002. Un nouveau directeur est nommé : Pierre Joly. De puis son ar rivée, les per manents se posent beaucoup de questions sur la rai son même de sa no mi na tion :

- pour quoi la sortie, au mois d'août, d'un rè gle ment in té rieur con cer nant les ho raires va ria bles qui ne com porte que 8 pages dans le quel sont éli mi nés la plu part des pa ra graphes, exis tant ail leurs, traitant de la « sou plesse » des H.V et qui n'a été ra ti fié ni par les or ga ni sa tions syn di ca les, ni par le per son nel ;
- pour quoi le re fus d'un temps de dé pla ce ment pour dé jeu ner alors que l'école a si gné une con ven tion avec un res tau rant se trou vant à 5 Km de l'ENSAI ;
- pour quoi a-t-il té lé pho né au do mi cile d'un per ma nent, en ar rêt de ma ladie, pour lui de man der de re ve nir tra va il ler ;
- pour quoi ( ce rise sur le gâ teau ) avoir convo qué un res pon sable de Dé par te ment pour lui an non cer que son su bal terne al lait prendre sa place et vice-ver sa ;
- pour quoi avoir émis une note en di rec tion du per son nel pré ci sant que la sec tion syn di cale se de vait de lui de man der son au to ri sa tion pour tenir une Heure Mensuelle d'Infor ma tion alors que le dé cret traitant des Droits Syn di caux dans la Fonc tion Pu bli que ( ar ticle 5 ) ne le pré cise pas.

Le per son nel de l'école, tou jours sur le pont, a par ti ci pé ac ti ve ment, de puis l'ins tal la tion de l'école à Bruz, à son dé ve lop pe ment et à sa re nom mée au sein des Gran des Eco les.



L'ENSAI pro fite d'un bud get co los sal, mais sombre peu à peu dans une dé rive des po tique avec comme maî tres-mots le manque de trans pare nce et l'impos sibilité de mon trer l'exem ple. La sec tion syn di cale avait de man dé un ta bleau ré ca pi tu la tif du bud get de l'école et s'est vu pro po ser une ou deux li gnes bud gé tai res sans dé tails et sans in té rêt. On ne compte plus les in ti mi da tions en di rec tion du per son nel (par exemple l'im po si tion d'1H 1/2 pas plus pour les vi si tes mé di cales, le tra jet pre nant déjà 1/2 heure sans comp ter l'at tente, les examens ou le pro longement de la visite pour di verses rai sons (pa tho logie, amiante, etc...).

Alors se di rige-t-on vers un nou veau con flit ?

M. Joly avait déjà dé mon tré son in ca pa ci té à en tre te nir des relations cor rec tes avec les agents de sa Direc tion Ré gion nale à Mont pel lier. A-t-il été nom mé à l'ENSAI en toute con naissances de cause par la Di rec tion de l'INSEE, pour pou ser les agents à la faute à force de har cè le ment ? Y a-t-il la vo lon té de faire de l'ENSAI une école de type « pri vé » où « ser vice pu blic » rime avec gros mot, et éco nomie, avec iné galités so ciales ?

## Pas VU, pas de prix

Après la chute spectaculaire du cours de Vivendi, c'est l'heure des comptes et de la vente de Vivendi Universal Publishing, un des principaux distributeurs des publications de l'Insee.

Les repreneurs potentiels du pôle édition de VU étaient soit des fonds de pension américains, soit Hachette.

Le ministère de la culture avait défendu la solution du groupe Lagardère avec des arguments un peu chauvins. Il doit être rassuré : le n°1 de l'édition française ne tombera pas dans l'escarcelle nord américaine. Vivendi a en effet annoncé avoir vendu la partie française de VUP à Hachette.

Mais cette solution ne rassure pas tout le monde : Hachette va désormais contrôler 70% de la distribution du livre et 80% de celle des livres de poche. Un tel monopole inquiète des éditeurs et libraires : cette situation de force les rendra plus vulnérables pour diffuser une création indépendante et pas toujours très rentable.

Pas d'inquiétude pour l'indépendance éditoriale de l'Insee : il ne publie que des best-sellers....

## Faut pas pousser les retraités dans l'escalier

Un de nos meilleurs ennemis nous disait hier encore : « On ne frappe pas un marché boursier à terre » (on va se gêner !!). C'est sûr, en ce moment, les vendeurs de retraites en actions et de profits miraculeux font plutôt profil bas. Dommage pour tous les anciens salariés de WorldCom, British Telecom, Enron, ... (la liste est longue) dont la retraite a fondu à vue d'œil ou même disparu avec la baisse des cours boursiers.



D'accord, ça se passe aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne... c'est loin tout ça. En France, on essaie de nous faire croire que les fonds de pension ne seraient que seulement un complément à la retraite « de base ». Justement ! Il ne faudrait pas que le « de base » se transforme en minimum, et ne laisse qu'aux mieux lotis la possibilité de se constituer une retraite correcte.

Au fait, la retraite, c'est à quel âge ? 55 ans ? 60 ans ? 65 ou plus ? Et la durée de cotisations, 37,5 ans, 40 ans, 42,5 ans ?

A part quelques accros au boulot, tout le monde espère partir le plus tôt possible. Et, comble de fainéantise, après 37,5 ans de cotisations plutôt que 40.

Le MEDEF a une réponse légèrement schizophrène : le Baron Seillères et ses sbires veulent retarder le départ à la retraite et augmenter la durée de cotisation à 45 ans. Mais ils trouvent souvent les cinquantenaires pas assez productifs et le taux de chômage des plus de 57 ans est de 70%...cherchez l'erreur.

On pourrait rêver à un monde où nos élus ne bricoleraient pas une réforme de la retraite uniquement en fonction des attentes du Medef, mais ATTENTION ! Un gouvernement qui criminalise les plus démunis ou qui déclare les heures d'astreinte comme du repos, est forcément très bête et très méchant : il n'osera pas créer une amende pour cause d'âge trop avancé, mais peut-être y pensera-t-il très fort...

Vigilance donc, dès 2003, pour défendre une retraite réellement solidaire.

## Postulez, repostulez, qu'ils disaient !

Les chefs de département se suivent et se ressemblent en matière de management.

"Insee 2004" à IIS est tout sauf un modèle de communication. Tentatives de passage en force, feintes à gauche et à droite, tacles non réglementaires et en plus il n'y a pas d'arbitre.

Derniers épisodes : Ça s'est passé juste avant l'été. Comme d'habitude, c'est par des bruits de couloir pour ne pas dire bruits de chi... , tellement ça sentait mauvais, que certains agents ont senti le vent (mauvais) venir. Nous avons donc demandé à notre direction une rencontre dans le cadre du dialogue associatif.

Celle-ci nous a expliqué qu'avec Insee 2004, elle avait en vue quelques restructurations qui, finalement, toucheraient à terme la majorité des agents. Autrement dit, une petite restructuration de grande ampleur. C'est là que les choses se sont compliquées.

La direction nous a promis avant l'été des profils de poste. Formidable !

Mais, comme nous le savons tous aujourd'hui, il n'y a plus de saison. Juillet-août était finalement plutôt une phase dormante d'hibernation communicative pour notre hiérarchie.

Ce fut donc en septembre que nous vîmes arriver des profils de poste, de tous les postes, même les postes des agents qui n'avaient pas demandé à bouger. Quelle pagaille !

Vous ne voulez pas bouger. Ça n'est pas grave, votre poste peut intéresser quelqu'un !

Nous avons alors décidé d'appliquer le plan B qui a consisté à organiser une assemblée d'information de tout le personnel. La direction fut relativement étonnée par nos inquiétudes et nos angoisses. Les agents sont décidément durs de la feuille et ont la comprenelette un peu lente. La direction nous confirma que, pour pouvoir rester sur son poste, il fallait postuler sur son poste bien sûr. Sachant que d'autres pourraient postuler sur ce poste. (A suivre)



### Mauvaises actions récompensées

Monsieur Tavernier du temps où il était Directeur des Études et Synthèses Économiques de l'Insee, avait une fâcheuse tendance à imposer à ses sujets ses propres idées en matière d'économie.

Pour ce garçon le libéralisme est la bible et les chercheurs de l'Insee ses pasteurs. Tant d'engagement politique devait être récompensé. Nous saluons donc sa nomination rapide par le nouveau gouvernement au poste de Directeur de la Prévision au MINEFI.